



Projet d'Arrêté - Conseil du 13/05/2019

Objet : Conventions de partenariat 2019 entre la Ville et les associations suivantes : Jazz Projects asbl, Parc des Expositions de Bruxelles (BSF) asbl, et KunstenFESTIVALdesArts asbl.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Considérant qu'il importe de préciser via une convention entre la Ville et les associations suivantes : Jazz Projects asbl, Parc des Expositions de Bruxelles (BSF) asbl et KunstenFESTIVALdesarts asbl, l'aide logistique et financière apportée par la Ville à ces asbl et les engagements des organisateurs;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête:

Article 1: La convention à conclure entre la Ville et l'asbl Jazz Projects relative à l'édition 2019 du Brussels Jazz Weekend est adoptée.

Article 2: La convention à conclure entre la Ville et l'asbl Parc des Expositions de Bruxelles relative à l'édition 2019 du Brussels Summer Festival est adoptée.

Article 3: La convention à conclure entre la Ville et l'asbl KunstenFESTIVALdesarts relative à l'édition 2019 du KunstenFESTIVALdesarts est adoptée.

Annexes :

[AE1/Convention Brussels Jazz Weekend \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[AE3/Convention Parc des Expositions de Bruxelles - BSF \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[AE5/Convention KunstenFESTIVALdesArts \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)